

Lire, c'est faire une expérience active et pratique de la littérature. En cela, mettre en voix un texte, échanger autour du travail de l'écrivain, exprimer ses goûts de lecture, sont des manières de partager la littérature comme construction du sensible, de soi et du monde. Être lecteur, c'est aussi acquérir des valeurs : respect de la liberté, de soi et d'autrui. L'action de lire participe ainsi de la construction des savoirs fondamentaux et des compétences sensibles, et s'appuie aux programmes dans une approche interdisciplinaire. Le projet LirEnsemble se propose ainsi de contribuer à la promotion du livre et de la lecture.

OBJECTIFS

- développer l'envie et le goût de la lecture
- renforcer la place du livre à l'école
- travailler en partenariat avec des acteurs de la chaîne du livre
- constituer une culture littéraire des élèves

DÉMARCHE

- mettre en œuvre des rendez-vous réguliers entre les élèves, la lecture et le livre
- développer des compétences et des connaissances appuyées aux programmes
- proposer des projets interdisciplinaires
- susciter des rencontres avec des professionnels de la chaîne du livre
- mettre en place des partenariats avec des structures ou des professionnels du livre ou de la lecture : auteur, comédien, librairie, médiathèque, éditeur, festival, association autour du livre
- inscrire le projet dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et dans le volet culturel du projet d'établissement ou d'école
- favoriser les projets inter-degrés

ORGANISATION

Partenariat effectif obligé : enseignants et acteurs du livre dans une approche concertée.

Durée du projet : variable, liée aux objectifs et aux ambitions éducatives.

Participation encouragée à la *Nuit de la lecture*, 16 janvier 2021 : <https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/>

Une ou plusieurs classes ou groupes sur le temps scolaire.

VALORISATION

Une production numérique laissée au choix des enseignants (vidéo, PowerPoint animé, film en stop motion...) rendra compte des différentes étapes du projet, de la démarche et donnera à voir le résultat de l'action. Ces productions dont la durée n'excèdera pas trois minutes devront parvenir à la DAAC au plus tard début juin sous un format indiqué ultérieurement. Les productions seront mises en ligne à partir du début du mois de juin sous forme de web-série, sur le site de la DAAC et sur Twitter. Pour des raisons de droit à l'image, les élèves ne seront pas filmés ou, dans le cas contraire, floutés.

PUBLICS CONCERNES

Cycle 3, collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels

Les projets menés conjointement par une classe de CM1 ou CM2 et une classe de sixième seront déposés dans ADAGE par l'enseignant du collège, porteur du projet.

FINANCEMENT

Un financement sera apporté aux projets. Il sera destiné aux interventions d'acteurs de la chaîne du livre ou de comédiens spécialistes de la lecture à voix haute. Toutefois, d'autres sources de financement sont à envisager par le porteur du projet afin d'en garantir la faisabilité.

DEPÔT DES PROJETS

Dépôt des projets par l'application **ADAGE** accessible aux chefs d'établissements et directeurs d'écoles par le portail ARENA, onglet scolarité du 1er ou du 2nd degré. Campagne ouverte jusqu'au **vendredi 16 octobre 2020**.

CONTACTS

Christophe Pham-Ba
Chargé de mission Littérature
Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle
Rectorat de l'académie de Toulouse
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Conseillers pédagogiques départementaux